

Marché public de services

Article R2122-8, code de la commande publique

*Marché public négocié sans publicité ni mise en concurrence préalables
répondant à un besoin dont la valeur estimée est inférieure à 25 000 euros HT*

Mission d'accompagnement organisationnel

1) Objectifs généraux

Sciences Po Toulouse est un établissement public d'enseignement qui offre chaque année à 1600 étudiants et stagiaires en formation initiale et continue une formation de qualité en sciences sociales à travers un enseignement riche et pluridisciplinaire.

La direction et les représentants des personnels de Sciences Po Toulouse sont convenus de la mise en œuvre d'un audit organisationnel de l'établissement. Cette mission aura pour objectif de proposer des améliorations de l'organisation des services, de la circulation de l'information entre les responsables politiques et pédagogiques et les équipes administratives et techniques, et de meilleurs modes de prise de décision et de concertation en vue d'obtenir les progrès nécessaires au développement de l'établissement conformément aux objectifs du projet d'établissement et à la pérennisation d'un climat social serein.

La mission devra porter une attention particulière au **bien-être au travail de toutes les parties-prenantes** de l'établissement, personnels administratifs et techniques, enseignants et enseignants-chercheurs à tous les niveaux (services, laboratoires de recherche et équipe de direction), en entendant tous les points de vue.

Elle devra intégrer les considérations et contraintes organisationnelles générées par le prochain déménagement de l'établissement.

La mission a donc pour principaux objectifs :

- **d'évaluer les modes d'organisation de l'établissement et identifier les freins et les leviers d'un fonctionnement optimal et de relations et ambiances sereines au travail ;**
- **de proposer des scénarii d'améliorations du fonctionnement actuel tant sur le plan de la gouvernance que de l'organisation. Ces préconisations devront être réalistes, respectueuses des principes de fonctionnement d'un établissement d'enseignement supérieur et facilitantes pour l'instauration et la pérennisation d'une ambiance de travail sereine.**
- **De formaliser un plan d'actions**
- **D'accompagner les premiers travaux de mise en place de ce plan**

2) Méthodologie de conduite de la prestation d'accompagnement

Le Prestataire proposera, en présentant son offre, les éléments méthodologiques et les outils permettant d'assurer la fiabilité, la transparence, l'exhaustivité et l'indépendance de l'analyse produite, afin de certifier la fiabilité de sa démarche. Il devra notamment proposer des séances d'information, d'éventuelles formations à l'équipe d'encadrement de Sciences Po Toulouse.

Il précisera le phasage de définition du cadrage de la mission, de collecte des informations, d'analyse et de synthèse, de diagnostic(s) puis de restitution et de préconisation(s).

Le Prestataire s'appuiera sur les travaux de pré-diagnostic réalisés en interne entre mai et juin 2019 à savoir :

- Résultats d'un questionnaire en ligne proposé à l'ensemble du personnel sous forme de « scoring » et d'analyse synthétique
- Synthèse anonymisée d'entretiens individuels proposés au personnel souhaitant s'exprimer

Le Prestataire bénéficiera du concours des équipes administrative, pédagogique et de direction de Sciences Po Toulouse et pourra rencontrer et/ou contacter tout ou partie des équipes par l'intermédiaire d'un interlocuteur opérationnel (voir ci-après).

Il aura accès aux documents et informations nécessaires à la réalisation de sa mission (organigrammes, lettres de mission, procès-verbaux des instances de représentation des personnels ou du conseil d'administration, procédures, indicateurs et tableaux de bord ...).

3) Planning prévisionnel

La méthodologie proposée devra respecter autant que faire se peut le planning indicatif suivant :

- Finalisation du diagnostic de 1^{er} juin à 30 juillet 2019
- Présentation du diagnostic et phase décisionnelle : octobre 2019
- Accompagnement aux premiers travaux de la mise en place du plan d'action d'octobre 2019 à février 2020.

4) Livrables

Le prestataire devra fournir un rapport écrit, exhaustif et étayé, fiabilisé tant sur le plan des constats et évaluations que des préconisations notamment organisationnelles et relatives aux modes de prise de décisions, au plus tard le 1^{er} novembre 2019.

Il précisera, dans son offre, les modalités d'exécution et de restitution de cette étude.

La prestation comprendra obligatoirement :

- La participation du Prestataire à des réunions de lancement de la mission et à un point d'étape (présentation d'un pré-rapport) en présence d'un groupe de suivi associant des membres du Comité technique, du Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail et de l'équipe de direction ;
- une présentation, en fin de mission, de l'analyse et de préconisations au Comité technique, au Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail, à l'équipe de direction et au Conseil d'administration de l'établissement.

Le Prestataire présentera, en conséquence, dans son offre, le planning prévisionnel de son intervention sur la base du planning indicatif précité.

4) Pouvoir adjudicateur

Institut d'Etudes Politiques de Toulouse, établissement public administratif d'enseignement supérieur, 2^{ter} rue des puits creusés, CS 88526, 31685 Toulouse cedex 6, représenté par son directeur.

5) Interlocuteur opérationnel et aides internes

La mission du prestataire pourra s'appuyer en amont sur l'ensemble des travaux de pré-diagnostic qui lui seront communiqués en début de mission par les agents chargés en interne du pré-diagnostic.

Durant la mission proprement dite, Monsieur Pénélanda, docteur en sciences de gestion et enseignant-chercheur au sein de l'établissement, sera l'interlocuteur opérationnel. Il facilitera autant que possible la bonne exécution de la mission, notamment en fixant conjointement avec le cabinet retenu (avec l'aide du secrétariat de direction) les réunions et entretiens nécessaires.

La Direction de l'IEP se rendra également disponible pour la bonne tenue des entretiens nécessaires à l'accompagnement et facilitera le cas échéant l'accès aux informations internes utiles.

6) Dépôt des offres

Date limite de réception des offres : le mercredi 24 Avril 2019, à 17 heures.

Les offres doivent être présentées avec des prix forfaitaires, fermes et non révisables. Les prix sont réputés comprendre toutes charges fiscales, parafiscales frappant les prestations ainsi que tous les autres frais afférents à la mission notamment les frais de déplacement des intervenants ainsi que tous les frais matériels liés à ces prestations. Le détail du prix doit être indiqué, pour chaque phase de la mission, en faisant apparaître notamment la durée de mission collaborateur retenue pour réaliser la prestation. Le paiement interviendra après service fait, sur facture, selon un échéancier à proposer par le Prestataire. Le délai maximum de paiement est de 30 jours.

Les offres détailleront notamment les éléments méthodologiques permettant d'assurer la fiabilité, la transparence, l'exhaustivité et l'indépendance de l'analyse produite, afin de certifier la fiabilité de la démarche. Les offres des candidats préciseront les éventuelles références portant sur l'exécution de marchés similaires dans des établissements relevant du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, ou dans d'autres établissements d'enseignement supérieur ou d'administrations relevant de la fonction publique d'Etat.

Les offres sont à envoyer ou à remettre à Institut d'Etudes Politiques de Toulouse, 2ter rue des Puits creusés CS 88526, 31685 Toulouse Cedex 6 dgs@sciencespo-toulouse.fr en précisant la mention « MISSION D'ACCOMPAGNEMENT ORGANISATIONNEL » sur l'enveloppe ou en objet du courriel.

L'offre retenue sera l'offre économiquement la plus avantageuse au regard des critères ci-après, suivant leur pondération :

- Valeur technique : 40 %
- Qualité des intervenants du Prestataire : 30 %
- Prix de la prestation jugée sur la base d'un Détail Estimatif Témoin non transmis aux candidats : 30 %. Le critère « Prix des prestations » sera analysé à partir du coût total de la prestation.

Contacts :

Pour tout renseignement technique : Adrien Peneranda adrien.peneranda@sciencespo-toulouse.fr

Pour tout renseignement administratif : Julien Saint Laurent - tél. 05 61 11 17 91 dgs@sciencespo-toulouse.fr